



## LETTRE OUVERTE

à Messieurs

**Simon Nonet et Xavier Broers.**  
**Administrateurs délégués du Groupe BROERS-NONET**

Messieurs,

Par la présente, nous souhaitons vous exprimer sereinement notre position face à votre projet d'installer une centrale d'enrobage bitumineux à Sart-Bernard.

Votre entreprise jouit, jusqu'à preuve du contraire, d'une excellente réputation. En outre, son caractère familial mérite le respect à cette époque où beaucoup disparaissent ou sont absorbées par des groupes le plus souvent étrangers. Votre souhait de croissance n'est donc pas seulement légitime ; il est primordial si vous désirez survivre et pérenniser vos activités.

Vous prouvez votre volonté de réduire votre impact sur l'environnement par tous les moyens : certification ISO14001, utilisation d'éoliennes, de panneaux photovoltaïques, tri sélectif, ... Il est manifeste que vous déployez beaucoup d'efforts en la matière et c'est tout à votre honneur.

**Il serait, dès lors, fort regrettable que cette belle image, reconnue par tous, soit irrémédiablement ternie par une décision malheureuse, par un projet dont rares sont celles et ceux qui partagent votre vision.**

Certes, s'il aboutit, vous pouvez envisager quelques retombées financières. Mais ne pensez-vous pas que la perception négative qui résultera du combat que vous devrez mener pour la défense de votre projet, vous sera davantage préjudiciable?

Nous ne vous apprendrons rien. Toutes les écoles de gestion proclament que l'image, l'esprit d'une entreprise, la perception qu'elle suscite sont des facteurs primordiaux de sa réussite. Elles enseignent aussi qu'une peccadille peut ruiner instantanément tous les efforts entrepris. Vous en êtes certainement conscients. Mais elles enseignent aussi que nombre d'entrepreneurs s'acharnent dans des projets voués à l'échec, car ils ne peuvent se faire à l'idée de perdre les montants financiers qu'ils y ont déjà consacrés. Même les plus grands dirigeants commettent cette erreur.

A ce jour, de votre propre aveu, votre projet n'a trouvé aucune terre d'accueil dans les zonings industriels, même les plus aptes à son installation. En désespoir de cause, vous vous rabattez sur un terrain boisé exempt de toute pollution, sans aucune infrastructure préalable, situé à proximité immédiate d'habitations et, de surcroît, dans une zone d'habitat à caractère rural. Bref, l'antinomie parfaite de ce que vous recherchez.

Comble de la maladresse : vous mettez au défi les sartoises de trouver un lieu plus adéquat, comme si la responsabilité leur en incombait.

**Soyez bien conscients que vous allez devoir faire face à notre détermination sans faille à nous opposer par tous les moyens légaux à votre projet.** Vous serez donc amenés à des débours non négligeables sans aucune garantie de succès.

Ne serait-il pas urgent pour vous de renoncer à ce projet dont l'issue, déjà très incertaine, risque fort de voir la rentabilité de votre entreprise gravement affectée par le contexte actuel du COVID 19, contexte imprévisible au temps de vos premières études de faisabilité ? Loin de constituer un aveu de faiblesse, une telle décision renforcerait votre image de société fidèle à ses valeurs de respect et d'écoute, d'enthousiasme et de flexibilité, de dialogue et de souci environnemental.

Nous ne sommes pas des donneurs de leçons. Votre projet mérite tous les éclairages possibles et nous venons de vous faire part de notre sentiment, que, peut-être, sans l'avouer, vous partagez.

D'avance, nous vous remercions pour votre attention et vous adressons nos salutations très distinguées.

L'ASBL Covisart

  
COMITÉ VILLAGEOIS DE SART-BERNARD ASBL

Le Comité N931

  
Comité Villageois N931